

Relevé de décisions

Assemblée générale du CE2

09 décembre 2014

Présents

Présents (15) : Françoise Anceaux (*MCU, Univ. Valenciennes-HC*), Vincent Boccara (*MCU, Univ. Paris-Sud, membre du bureau du CE2*), Philippe Cabon (*MCU, Univ. Paris Descartes*), François Daniellou (*PU, ENSC, membre du bureau du CE2*), Catherine Delgoulet (*MCU, Univ. Paris Descartes, membre du bureau du CE2*), Jérôme Dinet (*MCU-HDR, Univ. Lorraine*), Pierre Falzon (*PTC, Cnam*), Justine Forrierre (*MCU, Univ. Lille 3*), Irène Gaillard (*MCU, IPST-Cnam, Présidente du CE2*), Vanina Mollo (*MCU, IPST-Cnam, trésorière du CE2*), Adelaide Nascimento (*MCU, Cnam, membre du bureau du CE2*), Sophie Prunier-Poulmaire (*MCU, Univ. Paris 10 Nanterre*), Valérie Pueyo (*MCU, IETL, Université Lyon 2*), Stéphane Safin (*MCU, Univ. Paris 8*), Gérard Valléry (*PU, Univ. Picardie*).

Procurations (9) : Julien Cegarra (*PU, Univ. JF Champollion, Albi*), Lucie Cuvelier (*MCU, Univ. Paris 8, membre du bureau du CE2*), Catherine Gouedard (*MCU, Univ. Paris 8*), Flore Barcellini (*Cnam*), Christian Bastien (*Univ. Lorraine*), Pascal Béguin (*Univ. Lyon 2*), Nathalie Bonnardel (*Univ. Aix-Marseille*), Sylvain, Leduc (*Univ. Aix-Marseille*), Cathy Toupin (*Univ. Paris 8*), Hélène Veyrac (*Univ. Toulouse*), Christine Vidal-Gomel (*Univ. Nantes*)

Décisions du ministère concernant la nomenclature des Master

Une mobilisation massive de la communauté a permis d'obtenir le maintien de la mention ergonomie en Master. La question/difficulté est cependant de faire vivre la mention, compte tenu du faible nombre de diplômés et des évolutions locales de certains masters. En effet, la nouvelle accréditation questionne les pouvoirs locaux et le positionnement des masters au sein des prochains contrats quadriennaux.

Le CE2 a organisé une réunion avec les responsables de master l'après-midi même de l'AG, afin d'échanger sur le positionnement des masters dans les diverses situations locales.

15 Masters d'ergonomie répondant aux recommandations du CE2

Le CE2 a réalisé une cartographie des Masters d'ergonomie qui répondent aux recommandations élaborées par le CE2 (Cf. ci-dessous). Y figurent les masters dont les responsables ont fait la demande.

En réponse à la question Philippe Cabon, le CE2 ne connaît pas la répartition des masters « CE2 » et des autres masters. Un travail de recensement d'autres masters comprenant le mot « ergonomie » a été effectué par le CE2, mais il n'a pas été cartographié (de mémoire, il semble qu'ils représentent moins d'une dizaine supplémentaire).

Les recommandations relatives aux masters d'ergonomie

Il est rappelé qu'une fiche présentant les recommandations relatives aux masters d'ergonomie existe (elle est disponible sur le site Internet). Cette fiche constitue un outil d'aide aux responsables des masters pour travailler en interne à la constitution des maquettes.

Elle a été revue l'an dernier suite aux changements des critères du CREE, et parce que d'autres outils avaient vu le jour, notamment les fiches métiers (ORME).

Dans le cadre du congrès de la self à La Rochelle, des responsables ont signalé que c'était un vrai outil dont ils se servent pour la refonte des maquettes. Mais des questions se posent :

- Aujourd'hui il s'agit d'un outil en interne à l'association
- Comment transmettre l'outil aux personnes qui accèdent les maquettes ? À qui envoyer ? Comment identifier les personnes ? Comment les sensibiliser ? Des questions à travailler pour la suite

Dans le contexte du passage des habilitations aux accréditations, il faudrait que les responsables de maquettes disposent d'une fiche « officielle » (avec en tête, mise en page et intro), afin d'asseoir sa légitimité.

Soutien au master de Bordeaux

Ayant été informé d'une menace de l'existence du Master de Bordeaux pour des questions de conflit institutionnel, le CE2 a adressé une lettre aux présidences concernées, soulignant l'importance du master et de l'équipe dans le paysage national et international.

A ce jour, il n'y a pas d'évolution à noter.

Le risque est que d'autres masters se retrouvent dans les mêmes situations. Il ne faut pas hésiter à faire remonter l'information au CE2 en cas de besoin d'appui.

Les entretiens d'entrée en master

L'an dernier, une homogénéisation des dates d'information et de réponses aux candidats en Master avait été proposée et mise en place. Elle ne peut pas s'appliquer aux masters par apprentissage, mais pour les autres cela a bien fonctionné.

Important de vérifier les dates

La proposition pour 2015 est la suivante :

- les candidats doivent avoir tous leurs résultats des commissions pédagogiques **au plus tard le 7 juillet 2015**
- leur choix définitif ne peut **pas** leur être demandé **avant le 9 juillet**.

Implication du CE2 dans la formation à la recherche

La formation à la recherche n'est pas une action CE2 (elle est portée par le Cnam), mais le CE2 participe au comité de pilotage, au même titre que d'autres associations (RJCE, ARPEGE...).

La promotion 2014-15 s'élève à 20 étudiants : 9 en M2 recherche et 11 en thèse.

La formation comprend 4 semaines de cours organisés par module, chaque module étant organisé par 2 co-responsables issus d'institutions différentes (une rotation tous les 3 ans est souhaitée afin de favoriser l'implication d'un plus grand nombre). Au total, 11 institutions sont représentées, et 19 intervenants contribuent à cette formation.

Le comité de pilotage s'est réuni à 3 reprises en 2014, le CE2 y a participé.

La diversité et la spécificité du public de la formation posent cependant des problèmes d'inscription et soulèvent des incertitudes quant au renouvellement de la maquette l'année prochaine.

Il est souligné qu'il est nécessaire de communiquer sur cette formation, tout le monde n'étant pas informé. D'autre part, certains étudiants en thèse se trouvent confrontés à des difficultés de financement de l'inscription ; les « gros » labos peuvent financer, mais les petits non.

ORME

Dans la poursuite du travail engagé par le CE2 il y a plusieurs années, le CE2 a contribué :

- à la révision des 3 fiches métiers suite à l'entrée de nouvelles associations dans ORME. La rubrique « rémunérations » a notamment été modifiée, les activités passées des candidats étant de plus en plus valorisées.

- à la refonte des fiches ROME, l'objectif étant de passer des 5 fiches existantes à une seule fiche. Toutes les associations y travaillent, en collaboration avec POLEMPLOI

Ces actions sont le fruit d'un travail collaboratif entre les différentes organisations représentant le métier (CE2, ARPEGE, ADECAPE, CINOV ERGONOMIE, GEDER, AFISST, ARTEE, SELF).

Il y a un enjeu fort pour les formations, certaines devant s'adosser aux fiches ROME, quelle que soit la modalité (apprentissage, master, formation continue...).

Il est souligné l'importance de construire des relations avec les BIOP (bureaux d'information et orientations pour les étudiants).

Swiss-Ergo

En Suisse, les formations à l'ergonomie ont disparues depuis 2 ans. Des associations se développent pour réfléchir au développement de formations en ergonomie. C'est dans ce contexte que le CE2 a été sollicité par ARTEE pour participer à une journée de réflexion.

La contribution du CE2 ont été de 2 types :

- un poster représentant les recommandations relatives aux masters d'ergonomie
- la participation à une table ronde internationale à distance sur les questions de formations à l'ergonomie (italiens, français, anglais, présidente du CREE)

Plusieurs enjeux ont pu être identifiés :

- quel(s) niveau(x) de formation ? pour quel type d'ergonome (technicien vs partenaire/acteur des transformations au travail) ?
- quelle manière d'organiser la formation ? en ligne, un bouquet de modules suivis dans un(e) ou plusieurs institutions/universités, pour des étudiants ou des professionnels (spécialisation/reconversion) ?
- quelles voies de certification : professionnelles, via un brevet fédéral qui valide les compétences acquises quelle que soit la manière ? académiques, en suivant les critères formulés via le CREE ?
- comment assurer le développement des compétences pratiques des apprenants : comment assurer des stages pour tous les apprenants (partenariats avec entreprises ?) ? comment garantir les possibilités de supervision, pendant et en sortie de formation ?
- quelle(s) réelle(s) perspective(s) professionnelle(s) pour les étudiants qui auront investi leur temps et argent dans ce type de formation ?

Présence du CE2 au congrès de la self

Le CE2 est présent au congrès de la SELF depuis 4 ou 5 ans, où il dispose d'un temps d'information et de débat.

Cette année, un symposium était organisé sur les évolutions de l'enseignement et de la recherche, évolution du paysage et des manières de travailler. Les membres du CE2 présents ont témoigné sur l'utilisation des outils CE2 (notamment les recommandations relatives aux masters) pour défendre leurs formations. Des questions ont également été soulevées sur les parcours doctoraux, la couverture au niveau du territoire et les difficultés d'un site à l'autre.

L'année prochaine, le CE2 propose d'ouvrir les réflexions aux évolutions au niveau international.

Recensement des revues qualifiantes

L'an passé, C. Bastien (membre du CNU) avait sollicité le CE2 afin d'élaborer une liste des revues qualifiantes. Cette requête arrivait au moment où le CE2 envisageait de faire une enquête sur les supports de publication des membres du CE2.

Un message va être envoyé sur la liste des membres pour leur demander de compléter un formulaire de supports de publication.

Même si le CNU s'est mis d'accord sur une base de donnée, Christian Bastien est toujours intéressé de disposer d'une liste de revues et des bases de données correspondantes. En effet, si le CNU dispose de bases de données section 16 (PSYCHINFO, ergonomics abstract, MEDLINE), il est important de les compléter par les bases de données associées aux revues connexes dans lesquelles les ergonomes peuvent publier (sciences de gestion, etc.), et qui constituent un enjeu pour la discipline (comme souligné par Yan Dull qui considère que l'on ne communique pas assez dans des secteurs porteurs pour contribuer au développement de la discipline.

Plusieurs membres soulignent l'intérêt d'échanger avec des collègues au niveau international, certains pays ayant des critères très définis.

Miscellanées

Plusieurs points supplémentaires sont présentés :

- la parution du chapitre dans l'ouvrage CTRD coordonnée par D. Lhuillier « Qualité du travail, qualité au travail », Octarès
- la réponse du CE2 à une demande (individuelle) de constitution d'une liste de titulaires de Master en ergonomie (présente sur ErgoListe)
- un dossier de candidature a été refusé
- pas de nouveau membre : certains recrutés ne satisfont pas aux critères d'admission ; pour faire face à cette situation, le CE2 a créé une liste de diffusion élargie pour ces collègues

Modification du règlement intérieur

Proposition de modification/précision d'un extrait du règlement intérieur :

- Article 3 Alinéa 2 *Ancien* : « le service d'enseignement effectué doit inclure au minimum 60 heures en ergonomie. Le dossier doit permettre d'apprécier la nature des enseignements effectués »
- Proposition de modification : « le service d'enseignement effectué doit inclure au minimum 60 heures d'enseignements clairement identifiés, par leurs intitulés et contenus, en ergonomie, quelle que soit la structure d'enseignement (structure de rattachement de l'enseignant-chercheur ou autre) dans laquelle ces enseignements sont effectués. Ces heures d'enseignements peuvent être réalisées auprès de futurs ergonomes dans le cadre de la formation initiale ou continue, ou auprès d'autres publics (futurs ingénieurs, psychologues, sociologues, gestionnaires, médecins...) dans le cadre d'enseignements complémentaires d'ergonomie »

Il est rappelé que les critères statutaires pour devenir membre du CE2 sont : les enseignants-chercheurs, les ATER, les PAST.

La modification est votée à l'unanimité.

Bilan moral

Le bilan d'activité de l'association est voté à l'unanimité.

Trésorerie

A l'unanimité, l'assemblée générale donne quitus au trésorier pour l'année 2014.

Plusieurs propositions de dépenses sont discutées :

- Prendre en charge les missions des collègues internationaux au symposium de la SELF 2015 ;
- Disposer du poster dans les établissements ;
- Organiser un symposium international sur la formation (pas forcément via la SELF ou l'IEA). En effet il n'y a pas de débat international sur la pédagogie de la discipline.
- Traduire, à la demande de FEES, le site du CE2

Actions 2015

Dans la poursuite des actions engagées, le CE2 va poursuivre un travail de veille et d'actions sur le devenir des Masters en Ergonomie.

Un suivi de l'homogénéisation des dates d'entrée en masters sera également réalisé.

Dans le cadre de la poursuite des réflexions menées sur le co-encadrement doctoral et l'HDR, le CE2 souhaite animer des échanges de pratiques informels. Un travail sur les référentiels de thèse et d'HDR pourra également être engagé.

Dans le cadre du travail avec ORME, l'action en cours va se poursuivre.

Une enquête sur les supports de publication des membres du CE2 va être engagée.

Dans le cadre du prochain congrès de la SELF, le CE2 travaille sur l'organisation d'un symposium international sur les formations à l'ergonomie.

Le CE2 est encouragé à mieux communiquer sur les actions en cours et réalisées. Une publication dans le bulletin de la SELF est une possibilité.

Renouvellement du bureau

Concernant la commission d'admission :

- composition actuelle : Karine Chassaing, Christine Vidal-Gomel, Françoise Anceaux
- 2 sortants : Karine Chassaing, Françoise Anceaux si élue au bureau,
- 2 candidatures : Cathy Toupin et Jérôme Dinet

Concernant le bureau :

- composition actuelle : Flore Barcellini, Vincent Boccara, Lucie Cuvelier, François Daniellou, Catherine Delgoulet, Irène Gaillard, Vanina Mollo, Adelaide Nascimento
- 3 sortants du bureau (démission ou non rééligible) : Adelaide Nascimento, Catherine Delgoulet, François Daniellou
- 1 candidat rééligible : Flore Barcellini
- 3 nouvelles candidatures : Françoise Anceaux, Béatrice Barthe, Philippe Cabon

Vote, à l'unanimité :

- Cathy Toupin et Jérôme Dinet sont élus membres de la commission d'admission et rejoignent Christine Vidal-Gomel
- Flore Barcellini, Françoise Anceaux, Béatrice Barthe et Philippe Cabon sont élus au bureau

Composition du bureau pour l'année 2014-2015 :

- Irène Gaillard est élue Présidente
- Flore Barcellini est élue Secrétaire
- Françoise Anceaux est élue Trésorière en remplacement de Vanina Mollo
- Béatrice Barthe
- Vincent Boccara (Vice-Président)
- Philippe Cabon
- Lucie Cuvelier
- Vanina Mollo

La présidente Irène Gaillard



La secrétaire Flore Barcellini

